



FICHE DE POSTE

Agent de développement Para-Aviron

Définition :	<p>Dans le cadre de son projet associatif, la Ligue d'Aviron des Pays de la Loire veut promouvoir l'accueil de publics en situation de handicap auprès de ses 21 clubs et 5 comités départementaux.</p> <p>Afin de dynamiser la pratique Para Aviron et Para-Aviron Adapté en Pays de la Loire, la Ligue confie à l'Agent le développement cet axe de projet qui sera mené de concert avec le réseau régional d'acteur et la Fédération Française d'Aviron.</p>	
Principales activités :		
Domaine d'activité :	Développement des pratiques para-aviron et para-aviron adapté	
	<ul style="list-style-type: none"> - Aller à la rencontre des structures aviron du territoire pour établir un diagnostic, mettre en œuvre et suivre les projets de développement des pratiques para aviron (élaboration du diagnostic, instructions et suivi des demandes de financement, conception et suivi budgétaire, conception et suivi des indicateurs d'impact, recherche de partenaires...); - Identifier, valoriser les clubs moteurs, diffuser bonnes pratiques et assurer une veille active ; - S'appuyer sur le réseau d'acteur pour concevoir ou participer à la conception d'outil ou formations spécifiques liées au para-aviron ; - Appuyer et accompagner les structures affiliées ou partenaires dans la conception de leur projet de développement des pratiques para aviron et accompagner les personnes vers la pratique ; - Organiser des événements ou opérations de promotions des activités para aviron en vue de recruter des pratiquants en situation de handicap ; - Animer la commission régionale para-aviron (formation, participation aux compétitions, détection et suivi des sportifs à potentiel) - Favoriser la pérennisation des missions de développement des pratiques para aviron au sein de la Ligue. 	
Domaine d'activité :	Travail en réseau avec les acteurs régionaux du para sports	
	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux différentes formations transverses proposées par la FFA et les services de l'État ou en lien avec ces derniers ; - Contribuer à l'actualisation régulière des états des lieux, en lien avec les services de l'État et le CPSF, qui ont vocation à alimenter le volet handicap des projets sportifs territoriaux élaborés par les Conférences régionales du sport ; - Participer à l'animation territoriale, en lien avec les services de l'État ou le CPSF, mise en place dans le cadre de l'application des PST (ateliers de réflexion, rencontre entre acteurs des différentes structures, échanges sur les bonnes pratiques...); - Travailler en collaboration avec les référents para-aviron de la Fédération Française d'Aviron pour participer à la dynamique nationale de développement des activités ; - Participer à la création d'un réseau para sport au sein du mouvement sportif régional dans le but de favoriser l'émergence de projets mutualisés et de coopération entre les différents acteurs (État, CPSF, Sport Scolaire et universitaire, réseaux de santé et d'accueil des personnes, Ligues et Comités Régionaux homologues). 	
Compétences	<u>Savoirs :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du fonctionnement d'une association sportive, de l'organisation du sport, des acteurs du handicap - Animation et gestion de projet - Accueil et accompagnement des personnes - Permis B 	<u>Savoir-faire :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise d'outils numériques (gestion, veille, visioconférence, espace numérique partagé, etc.) - Capacité à travailler simultanément sur différents dossiers - Capacité d'analyse et de synthèse - Capacité d'expression écrite et orale - Aptitudes à la communication
	<u>Savoir-être :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation, esprit d'analyse et de synthèse - Autonomie - Travail en équipe - Sens de l'écoute 	

Moyens mis à disposition	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau - Ordinateur fixe ou portable avec accès Internet - Outils dédiés aux actions à coordonner (livrets, affiches et autres supports)
Appui à la mise en œuvre :	
Positionnement hiérarchique	<ul style="list-style-type: none"> - Président - Secrétaire général(e) - Technicien Sportif Régional en charge du projet de Ligue
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Élu(e)s de la Ligue - Équipe Technique Régionale - Équipe des salariés et Volontaires de la Ligue - Acteurs des Clubs et Comités Départementaux du territoire - Chargé de développement para-aviron de la FFA - Acteurs des réseaux institutionnels et partenaires - Bénéficiaires des actions de formation et d'accompagnement
Niveau d'intégration dans une équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration dans l'équipe des salariés de la Ligue - Participation aux actions de fonctionnement et à la vie statutaire du Ligue - Respect des règles de gestion des ressources humaines internes
Autonomie et initiative :	L'agent de développement dispose d'une certaine autonomie. Il/elle est force de proposition dans le cadre du projet validé par les instances, auxquels il/elle rend compte régulièrement de son activité.
Territoire d'exercice :	Région des Pays de la Loire (déplacements réguliers)
Contrat :	CDI
Temps de travail :	35h00 hebdomadaires
Qualification :	Technicien
Classification :	Groupe 5 de la Convention collective nationale du sport
Lieu de travail :	Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland 44103 NANTES